

# METTRE FIN À LA TRAITE DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Ensemble pour un avenir  
sans traite des enfants  
en Europe



Conférence organisée  
dans le cadre de la  
Présidence allemande du  
Comité des Ministres du  
Conseil de l'Europe

4-5 mai 2021

## NOTE CONCEPTUELLE



Bundeskriminalamt



Presidency of **Germany**  
Council of Europe  
**November 2020 - May 2021**  
Présidence de l'**Allemagne**  
Conseil de l'Europe



# PRÉSENTATION

## Projet THB LIBERI

Le projet THB LIBERI, qui couvre la période 2018-2021, est financé par le Fonds pour la sécurité intérieure (FSI) de l'Union européenne. Dirigé par l'Office fédéral allemand de la police judiciaire (BKA-SO41), il fait intervenir les services de police de sept Länder allemands ainsi que la police judiciaire fédérale autrichienne.

*Liberi* signifie « enfants » en latin. L'objectif du projet THB LIBERI est de lutter contre la traite et l'exploitation des enfants et des adolescents (jusqu'à 21 ans) en appliquant une approche pluridisciplinaire qui associe les connaissances de différents domaines pour informer sur les caractéristiques de la traite des enfants et promouvoir une approche commune de la prévention et de la lutte contre ce phénomène. Afin d'atteindre cet objectif, le projet THB LIBERI est axé sur la pratique et vise à combattre les structures criminelles en couvrant un éventail aussi large que possible de manifestations de la traite. Il comprend trois thèmes principaux :

### 1. Exploitation des enfants et des adolescents par le biais d'internet

Internet offre un monde d'opportunités et de défis aux enfants, mais aussi aux trafiquants. Ce thème traite du recrutement de jeunes victimes sur internet, de leur présentation et de leur exploitation pour attirer des clients sur des sites de prostitution. Il aborde également le rôle du Darknet dans l'exploitation sexuelle des enfants, les besoins et possibilités d'amélioration révélés lors des enquêtes, et les bonnes pratiques de prévention en ligne pour assurer la sécurité des enfants et des adolescents.

### 2. Exploitation des enfants et des adolescents par des structures familiales

De nombreux enfants sont soumis à la traite par des membres de leur famille ou de leur communauté. Outre la traite aux fins d'exploitation sexuelle, le projet couvre la traite aux fins de mendicité forcée et de criminalité forcée.

### 3. Renforcement des témoignages des enfants et des adolescents

L'un des principaux défis des enquêtes sur les infractions de traite consiste à recueillir les dépositions des victimes. Dans de nombreux pays, la procédure d'enquête dépend de la volonté des victimes de se faire connaître et/ou de témoigner, et les déclarations des victimes sont des éléments de preuve indispensables. Face à la double nécessité de recueillir des preuves objectives et de garantir une approche centrée sur la victime, le projet cherche à renforcer les connaissances et les compétences des professionnels concernés (enquêteurs, procureurs, autorités judiciaires) pour gérer les cas de traite des enfants en suivant une approche pluridisciplinaire.

## GRETA

La Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2008. Elle compte actuellement 47 États parties (46 États membres du Conseil de l'Europe et le Bélarus). La Convention adopte une approche fondée sur les droits de l'homme et centrée sur la victime de la lutte contre la traite, et garantit une série de droits aux victimes. Une approche adaptée aux enfants imprègne l'ensemble de la Convention, qui comporte un certain nombre de dispositions concernant les enfants.

La Convention prévoit la mise en place d'un mécanisme de suivi afin d'assurer sa mise en œuvre effective. Ce mécanisme se compose du Groupe d'experts indépendant sur la lutte contre la traite des êtres humains (GRETA) et du Comité des Parties à la Convention.

La plupart des États parties à la Convention ont fait l'objet de deux cycles d'évaluation par le GRETA. Au cours du deuxième cycle d'évaluation, lancé en mai 2014, le GRETA a apporté une attention particulière aux mesures prises pour remédier à la vulnérabilité des enfants à l'égard de la traite. Le GRETA a consacré un chapitre thématique de son 6<sup>e</sup> rapport général à la question de la traite des enfants.

Le troisième cycle de suivi de la Convention, actuellement en cours, a pour thème l'accès à la justice et à des recours effectifs pour les victimes.

Les importants travaux du GRETA contribuent au développement et à l'amélioration continus des structures européennes engagées dans la lutte contre la traite des êtres humains, et présentent un grand intérêt pour le projet THB LIBERI.

### **Cadre fédéral allemand de coopération**

Le mécanisme d'orientation en vigueur en Allemagne concernant les cas de traite des enfants se fonde sur le cadre fédéral de coopération pour la protection et le soutien des enfants victimes de traite et d'exploitation. Celui-ci a été élaboré par le ministère fédéral allemand de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse (BMFSFJ) et ECPAT Deutschland e.V. (branche allemande du réseau ECPAT International, qui œuvre à mettre fin à l'exploitation sexuelle des enfants), avec l'aide d'experts et de médecins spécialistes. Il contient une série de recommandations pour une coopération coordonnée, fondée sur la confiance et axée sur les enfants entre les services de protection de l'enfance, les services de police, l'Office fédéral des migrations et des réfugiés, des centres d'assistance spécialisés et d'autres parties prenantes. L'objectif est d'identifier et de protéger les enfants victimes de la traite des êtres humains. Ce cadre est actuellement mis en application dans toute l'Allemagne, au sein des États fédérés (*Länder*) et des collectivités locales.

## **OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE**

La conférence est organisée conjointement par le Conseil de l'Europe et les autorités allemandes avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du projet THB LIBERI. Elle a pour objectifs de faire le point sur les récentes tendances de la traite et de l'exploitation des enfants et des adolescents, d'offrir aux services répressifs des outils plus efficaces pour enquêter sur les infractions de traite tout en respectant et en protégeant les droits de ces victimes, et de sensibiliser les responsables politiques aux problèmes rencontrés dans la lutte contre la traite.

La traite des êtres humains, forme de criminalité qui ne cesse d'évoluer, fait un usage croissant des technologies de l'information et de la communication. Internet joue un rôle de plus en plus important dans le recrutement, l'exploitation et le contrôle des victimes. Il devient de plus en plus facile de recruter des enfants et des adolescents par le biais des réseaux sociaux et de présenter leurs services sur des sites web de prostitution, tandis qu'il est de plus en plus difficile de détecter les victimes sur internet. L'objectif doit donc être d'établir des mécanismes permettant d'identifier les jeunes victimes de la traite et de partager des bonnes pratiques et des idées pour mieux les détecter. La Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains et la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels imposent des obligations spécifiques aux États pour écarter les menaces qui pèsent sur le bien-être des enfants. La conférence traitera de la nécessité, pour les États, de disposer de structures pluridisciplinaires et interinstitutionnelles afin de protéger les droits des enfants victimes de la traite.

Après l'ouverture de la conférence par un orateur de haut niveau et des discours liminaires, les réalisations du projet THB LIBERI seront présentées et débattues dans le cadre de plusieurs ateliers ; les participants venus d'autres pays et les membres du GRETA pourront contribuer aux discussions et fournir des informations complémentaires.

## Thèmes proposés pour les ateliers

Les réflexions sont en cours pour définir les thèmes des ateliers. Pour chacun des trois éventuels thèmes principaux ci-dessous, un unique sous-thème par atelier pourra être choisi.

### (1) Internet et traite des enfants

- Utilisation des technologies pour faciliter l'identification des victimes
- Moyens de prévention face au mode opératoire des « loverboys » (étude du service de police judiciaire, Hanovre)
- Nouvelles approches pluridisciplinaires, par exemple services téléphoniques, plateformes de signalement, collaboration avec le secteur privé et les acteurs de la société civile
- Impact de la pandémie de Covid-19 sur l'exploitation d'enfants en ligne

### (2) Recueillir des preuves testimoniales auprès d'enfants victimes de la traite

- Protection et sécurité à long terme des victimes de traite et d'exploitation
- Utilisation d'équipements audiovisuels pour interroger les victimes
- Enquêtes pénales et procédures judiciaires adaptées aux enfants, conformément aux lignes directrices du Conseil de l'Europe pour une justice adaptée aux enfants et dans le respect de l'intérêt supérieur de l'enfant
- Approche sensible au comportement des victimes au cours de l'interrogatoire
- Cadre juridique des enquêtes sur les abus sexuels sur enfants en ligne
- Formations et recommandations sur la traite des enfants et des adolescents pour les enquêteurs, les procureurs et les juges

### (3) Instaurer une coopération pluridisciplinaire portant notamment sur la détection des cas d'exploitation des enfants et des adolescents

- Plateformes et lignes téléphoniques de signalement, équipes de surveillance et de signalement
- Mécanismes nationaux et transnationaux d'orientation des enfants victimes de la traite (exemple du Cadre fédéral allemand de coopération pour la protection et le soutien des enfants victimes de la traite et d'exploitation)
- Collaboration adaptée aux enfants, pluridisciplinaire et interinstitutionnelle pour répondre aux besoins des enfants victimes et témoins de violence (modèle Barnahus)
- Coopération avec les parties prenantes de la société civile qui gèrent des refuges et fournissent d'autres services aux victimes
- Spécialisation et formation des policiers, des procureurs et des juges
- Approche face à des structures familiales criminelles ou des groupes ethniques fermés
- Échanges internationaux et interdisciplinaires
- Impact de la pandémie de Covid-19 sur la détection des cas d'exploitation

Le réseau allemand des ONG de lutte contre la traite (KOK) présentera son manuel sur la traite, publié le 30 juillet 2020, qui décrit notamment le rôle des différentes instances intervenant dans les poursuites pénales, la situation des enfants en tant que victimes et les besoins de protection propres aux enfants.

## PARTICIPANTS

- Participation au projet THB LIBERI : Offices fédéraux de police judiciaire de l'Allemagne et de l'Autriche, Offices de police judiciaire des Länder de Berlin et de Hambourg, directions de la police des villes de Francfort/M, Krefeld, Leipzig, Hanovre et Augsburg.
- Ministères fédéraux allemands : ministère fédéral de la Famille, des Personnes âgées, des Femmes et de la Jeunesse (BMFSFJ), ministère fédéral de l'Intérieur (BMI), ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales (BMAS), ministère fédéral de la Justice et de la Protection du consommateur (BMJV)
- Experts des 47 États parties à la Convention sur la lutte contre la traite des êtres humains
- Membres du GRETA
- Représentants d'autres organes du Conseil de l'Europe (notamment : Comité de Lanzarote, Comité de la Convention Cybercriminalité, Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux Gens du voyage (ADI-ROM))
- Membres des Représentations permanentes
- Coordinatrice de l'UE pour la lutte contre la traite d'êtres humains
- Chefs de file et co-chefs de file du projet EMPACT sur la traite
- Représentants d'Eurojust et Europol
- Acteurs de la société civile (notamment *KOK gegen Menschenhandel* et ECPAT Allemagne)